

Compte-rendu de la Troisième rencontre de la table de concertation du bassin versant de Baie-du-Febvre

19 octobre 2011

Salle de la MRC Nicolet-Yamaska, 257-1 rue de Monseigneur-Courchesne, Nicolet



Liste des présences

Mario Proulx	Président	Secteur rivière Saint-François, Union des Producteurs Agricoles
Guy Larochelle	Directeur	Agence forestière des Bois Francs
Chantal Duford	Conseillère régionale	MAMROT
Guillaume Lafond	Biologiste	Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre
Pierre-Yves Malouin	Président	SARCEL et Aire faunique communautaire de Baie-du-Febvre
Raphaëlle Julien Caron	Responsable de l'agroenvironnement	Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre
Manon Couture	Chargée de projet-Bassins versants	COPERNIC
Jean-François Verrette	Chargé de projet en communication	COPERNIC

But de la Table de concertation

Le but de la Table est de résoudre les problématiques identifiées dans le portrait-diagnostic du bassin versant de Baie-du-Febvre.

Objectifs de la rencontre

Les objectifs de la rencontre sont de :

- Discuter des futures actions possibles dans le bassin versant pour résoudre les problématiques du bassin versant;
- Discuter des prochaines rencontres de la table de concertation et du suivi des actions.

Fréquence des prochaines rencontres

Il est précisé que la Table de concertation est un processus continu qui accompagne la réalisation des actions discutées. Le rôle de COPERNIC est d'assurer la coordination des actions et le suivi des résultats. Il est attendu des partenaires qu'ils prennent en charge les actions du bassin versant pertinentes avec leurs activités respectives.

Suivi

Il est entendu que la Table se réunira aux six mois pour assurer le suivi, mais aussi lorsque nécessaire sur des projets particuliers en place ou à mettre en place. Lors de ces séances sur des actions précises, les acteurs pressentis pour ces actions seront invités.

Afin d'assurer le suivi, COPERNIC réalise un bulletin propre au bassin versant, Eau-BV Info, dans lequel les événements et les actions du bassin versant sont rapportés.

De plus, les acteurs sont invités à utiliser le site Internet de COPERNIC comme ressource pour le bassin versant.

Plan d'action

Le plan d'action aura un échéancier de 5 ans. (Les caractères gras dans le tableau suivant indiquent les discussions lors de la rencontre).

Enjeux	Objectifs	Actions	Organismes en charge ou comité
Enjeu 1 – Diminution de l'érosion et de la sédimentation	1. Poursuivre le reboisement du territoire, des bandes riveraines et des coulées	1. Rassembler les données forestières géoréférencées afin de déterminer l'état d'avancement du reboisement, des bandes riveraines et des coulées 2. Déterminer les secteurs nécessitant les efforts de reboisement Une demande de subvention au programme ÉcoAction est faite auprès d'Environnement Canada qui comprend une caractérisation des berges et le reboisement de berges. (Actions 1.1 et 1.2) Il est suggérer de faire des demandes pour accéder aux données de la MRC Nicolet-Yamaska et pour connaître les sites ayant bénéficiés des fonds Prime-vert alloués au reboisement de berges. 3. Élaborer une campagne de reboisement massive des coulées et des bandes riveraines En attente de la caractérisation. Le programme Volet 2 est déjà en place. Est-ce suffisant? Regarder à démarrer des boutures de saules et des arbustes avec l'École d'agriculture de Nicolet pour prévoir ces efforts. Explorer les possibilités du projet PAJE avec les écoles pour les plantations en bande riveraine.	MRC, MAPAQ
	2. Moduler les pratiques culturales selon les secteurs	1. Obtenir les références géographiques des aménagements hydro-agricoles récents Recueillir des données de la position des bassins de rétention auprès du MAPAQ et explorer les données de la MRC. 2. Évaluer le nombre de producteurs agricoles utilisant les meilleures pratiques culturales Besoin d'un portrait agricole des habitudes de cultures et de pratiques dans le bassin versant de Baie-du-Febvre afin de	MAPAQ, MRC

		<p>déterminer l'ampleur des efforts d'établissement des meilleures pratiques (la plaine inondable de Baie-du-Febvre serait prioritaire)</p> <p>Une chaire de recherche gérée par Raphaël Proulx à l'UQTR se spécialise dans l'étude de l'évolution de la bande riveraine. Il serait intéressant de les approcher.</p> <p>Des projets d'agroforesterie sont en place à certains endroits. Faire le lien avec le responsable d'Agriculture Canada.</p> <p>3. Déterminer les secteurs à prioriser en fonction des données d'acquisition de connaissance récentes (Qualité de l'eau, types de cultures)</p> <p>Pour assurer un échantillonnage de l'eau, il faudrait trouver une entreprise pour financer (ex. : Défense nationale) avec plan de visibilité (panneau sur la 132, article de journal, etc.).</p> <p>Il serait possible d'explorer le programme « Adopte un cours d'eau » avec les écoles.</p> <p>Approcher l'UQTR pour évaluer un possible projet.</p>	
	<p>3. Mettre en commun les connaissances sur les glissements de terrain et les possibilités d'intervention</p>	<p>1. Rappeler les activités permises en zone de glissement de terrain</p> <p>Explorer les outils de la ville de Nicolet, ils ont un plan de communication concernant les glissements de terrain.</p> <p>Informations sur les décrochements durant l'année, pourraient être mises à jour par le MTQ aux abords de la 132.</p> <p>Le Ministère de la Sécurité publique possède un dépliant pour les résidents de zones à risques.</p> <p>2. Assurer une mise à jour des données</p> <p>Peu probable que le gouvernement fasse une nouvelle cartographie. Il faut garder un référencement de chaque nouveau glissement.</p>	

Enjeux	Objectifs	Actions	Organismes en charge ou comité
Enjeu2- Consolidation des activités de sensibilisation et de formation	1. Élaborer des campagnes de sensibilisation et de formations concertées	1. Faire un bilan des outils de sensibilisation disponibles Initié le bilan avec Nature Québec. 2. Élaborer des campagnes de sensibilisation ciblée selon les groupes d'intervenants et selon le milieu (bandes riveraines, biodiversité, espèces envahissantes, meilleures pratiques agricoles, environnement, pêche) COPERNIC entend réaliser 3 campagnes sur les bandes riveraines, l'érosion et la morphologie naturelle d'un cours d'eau. 3. Établir des partenariats pour former les intervenants et la population via des campagnes de sensibilisation 4. Créer des outils propres au secteur de Baie-du-Febvre Dépliant du ROBVQ pour les résidents. Sensibiliser à l'échelle du cours d'eau (nombre restreint de résidents par cours d'eau). Réaliser une fiche descriptive de leur cours d'eau.	COPERNIC, Nature Québec
Enjeu 3- Amélioration des connaissances sur les cours d'eau	1. Établir des campagnes d'échantillonnages et de caractérisation des cours d'eau du bassin versant de Baie-du-Febvre	1. Assurer un échantillonnage continu des cours d'eau de Baie-du-Febvre Voir avec la MRC Nicolet-Yamaska. 2. Assurer des échantillonnages ponctuels pour déterminer la qualité des cours d'eau (IDEC, IBGN) 3. Caractérisation de l'habitat du poisson dans les cours d'eau CRRNT et SARCEL : Rivière Brielle, projet d'agroforesterie pour la fraye de la perchaude. 4. Caractériser les bandes riveraines du bassin versant (zones d'érosion)	

Enjeu 4- Restauration des fonctions écosystémiques des cours d'eau	Réaliser des partenariats pour l'aménagement des cours d'eau	Création de bassins de rétention et de milieux humides en amont afin d'assurer la rétention d'eau Programme PRIME-VERT.	
---	--	---	--

Abréviations

IDEC : Indice Diatomées de l'Est du Canada (IDEC)

Les diatomées sont des algues microscopiques d'une teinte généralement brunâtre qui tapissent le fond des cours d'eau. Particulièrement sensibles aux nutriments comme l'azote et le phosphore, les diatomées sont d'excellents indicateurs de la qualité d'un cours d'eau. En comparant différentes communautés de ces algues, on obtient l'Indice des Diatomées de l'Est du Canada (IDEC) qui se traduit par une cote de la qualité des cours d'eau selon une échelle allant de « A » (en très bon état) à « E » (en très mauvais état).

IBGN : Indice biologique global normalisé (IBGN)

L'indice biologique global normalisé (IBGN), homologué par l'Association française de normalisation en 1992, permet d'évaluer la santé de l'écosystème d'une rivière par l'analyse des macroinvertébrés benthiques ou benthos (organismes vivant au fond des lacs et des cours d'eau, tels que les mollusques, les larves d'insectes, les vers, etc.). Cet indice constitue une expression synthétique de la qualité du milieu, toutes causes confondues. Son évaluation repose, d'une part, sur le nombre total de taxons recensés (variété taxonomique) et, d'autre part, sur la présence ou l'absence de taxons choisis en fonction de leur sensibilité à la pollution (groupe faunistique indicateur). L'IBGN peut varier de 1 à 20; ces valeurs sont groupées en six classes, chacune déterminant une cote de santé de l'écosystème.